



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

12

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

OCTOBRE 2009

édito

En cette fin de mois d'octobre, voici revenu votre rendez-vous mensuel avec l'actualité de l'Administration. Dans les services, les vacances estivales ne sont plus qu'un lointain souvenir, le sommaire de ce JDA N°12 est là pour en témoigner ! La modernisation gagne sans cesse du terrain : la gestion électronique des documents de l'administration change de plus en plus notre façon de travailler (page 3), de nouveaux espaces numériques de travail (E.N.T) sont à disposition des enseignants et des étudiants au lycée Technique et Hôtelier (page 4) ; la billetterie automatique a fait son apparition dans les bus de la Principauté (page 5)... En un mot : l'administration change, tous les agents et fonctionnaires de l'Etat sont concernés, de même que tous les usagers qui voient leur vie quotidienne facilitée.

Prochain numéro : fin novembre

zoom



Fonction Publique

Le « Pass Restaurant Monaco » bientôt disponible

Le Ministre d'Etat l'avait annoncé lors du dernier Séminaire sur la modernisation de l'Administration : un système de tickets restaurant va être mis en place en janvier 2010, dès après le vote du budget. Il s'agit du « Pass Restaurant Monaco » qui permettra à ses bénéficiaires de disposer d'un pouvoir d'achat supplémentaire dans les restaurants et commerces alimentaires agréés de la Principauté. Les modalités pratiques de fonctionnement de ce système sont en cours de préparation et seront portées à votre connaissance très prochainement.



03

Fondation Prince Pierre :
le palmarès



03

Rencontre Sûreté Publique
et professionnels



07

S.A.S. le Prince Souverain
à l'O.N.U.



08

Volontaire à la Direction
de la Coopération
internationale

modernisation

GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS : 20 000 CONSULTATIONS PAR MOIS

Il suffit d'un clic pour avoir accès à des milliers de dossiers. Voilà un peu plus de dix ans que la Principauté a opté pour une gestion électronique de ses documents papiers (GED). « L'équivalent de 5 millions de "pages" ont jusqu'ici été numérisées, et l'on enregistre 4 000 consultations mensuelles en moyenne par service, pour un total de près de 20 000 consultations par mois », explique Pascal Poyard, analyste informatique qui a collaboré à la mise en place du système. Depuis leur ordinateur, des employés autorisés accèdent notamment aux documents des archives centrales, aux journaux officiels, dont les premiers datent de 1858 ou aux actes hypothécaires, remontant à 1815. Cartes grises et permis de conduire ont également été enregistrés dans cet espace virtuel. La démarche permet, dans un premier temps, une sauvegarde sécurisée des fonds documentaires, tout comme un gain de place considérable. Depuis 2006, pour exemple, les dossiers de l'ensemble des agents de l'État ont été numérisés. « En version papier, ils étaient installés sur des étagères de 140 mètres de long », explique l'analyste infor-

matique. Ces documents papiers, ne nécessitant plus d'être conservés sur place, ont été déplacés et restent accessibles dans des cartons numérotés. Mais le système de gestion numérique permet avant tout un accès facile et rapide à l'information, un temps de traitement accéléré des dossiers et une plus grande autonomie dans le travail. En permettant notamment une consultation simultanée de mêmes documents, la GED facilite grandement la tâche d'employés travaillant pour un même Département, mais en différents sites de la Principauté, et parfois même, hors des frontières. « C'est le cas du Département des Relations Extérieures qui est le dernier à avoir été mis en ligne et dont les dossiers sont désormais consultables par tous les sites, explique Pascal Poyard précisant que les ambassades à l'étranger reçoivent dans l'immédiat des mails en pièces jointes, mais qu'« un accès direct est prévu pour 2010 ». Avec la diminution radicale de l'utilisation de papier, la GED réalise en outre un geste manifeste en faveur de l'environnement. Un programme qui prouve chaque jour son efficacité.

ressources humaines



La promotion 2009 du "vivier", M^{lle} Letizia ALESSANDRI, M^{lle} Emmanuelle CELLARIO, M^{lle} Laetitia GIAUNA, M. Jean-Laurent IMBERT et M. Yannick REALINI

Le 25 septembre dernier, les cinq « élèves fonctionnaires stagiaires » de la promotion du vivier 2009 ont passé l'oral ponctuant leur formation théorique et pratique d'un an. Leur réussite à cet examen ouvre la voie à leur titularisation au sein de l'administration. Ces jeunes gens, 3 filles et 2 garçons, vont rejoindre rapidement une affectation provisoire, pour une durée de 3 mois, dans les services qui en ont le plus besoin. Leur grande polyvalence et leur connaissance de l'administration leur permettent d'être très rapidement opérationnels dans tous les secteurs de l'administration. Le Jury était présidé par Franck Taschini, directeur des Ressources humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

La Fonction Publique se prépare à la No Finish Line



Il n'est jamais trop tard pour bien faire : le Secrétariat Général de Ministère d'État lance un appel à tous les agents pour les inviter à participer à la No Finish Line, du 14 au 22 novembre.

Cette course à pied humanitaire, créée en 1999, permet de financer l'association Children & Future dont S.A.S. la Princesse Stéphanie est la Mairaine. Le principe, vous le connaissez : chaque kilomètre parcouru sur le circuit de 1600 m ouvert 24h/24 au Port de Monaco équivaut à un euro et dix centimes versés à des projets d'aide aux enfants malades. Pour la première fois cette année, l'équipe de la Sûreté Publique, grande habituée de l'épreuve, rejoindra celle de la Fonction Publique.

Si vous souhaitez participer sous le maillot de la Fonction Publique, quel que soit votre niveau, vous pouvez contacter le Secrétariat Général aux numéros suivants

98 98 46 78 / 98 98 82 33

éducation nationale

UNE RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ

Nouvelles technologies, activités culturelles... La rentrée scolaire 2009 ne ressemble pas tout à fait aux précédentes pour les 5837 élèves qui suivent leur scolarité en Principauté. La Direction de l'Education Nationale ne cesse en effet d'innover.

Les espaces numériques de travail (E.N.T) au lycée Technique et Hôtelier. Ils permettent à l'ensemble du personnel enseignant, et bien sûr, aux étudiants, d'avoir accès à une plate-forme d'échanges numérique qui autorise tous les membres de la communauté éducative à communiquer, de façon quasi instantanée. L'option théâtre au lycée Albert 1^{er}. Accessible aux lycéens de seconde et de première, cette option facultative permet

de découvrir l'art théâtral avec comme principal objectif, la pratique d'une activité artistique collective. Cette option peut aussi être sanctionnée lors du baccalauréat et fait l'objet d'un vrai suivi éducatif (3 heures hebdomadaires). Les apprentis dramaturges auront également l'obligation d'assister à un certain nombre de représentations au sein de ce tout nouveau cursus.

La collaboration avec les musées de la Principauté. La Direction de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports poursuit également ses partenariats avec les musées monégasques. Trois programmes pédagogiques vont être particulièrement développés cette année avec le Musée d'Anthropologie Préhistorique, le Musée Océanographique et le Jardin Exotique, et ce dès le CE2.

UNE CASERNE AGRANDIE POUR LES SOLDATS DU FEU



Le centre de secours de Fontvieille qui se trouve sur la place du Campanin va faire l'objet de travaux de surélévation du bâtiment de deux étages. Dans le même temps, la caserne va être agrandie car les locaux mitoyens qui constituaient le poste de police, vont être mis à disposition des sapeurs-pompiers. Pour que ces travaux soient réalisés, certains effectifs ont été redéployés sur la caserne de la Condamine, avenue du port. Quant aux militaires qui étaient hébergés à la caserne de Fontvieille, ils ont été temporairement relogés. Le service des travaux publics, en charge du dossier, prévoit la création de 25 places d'accueil supplémentaires (dont 13 appartements et 12 chambres de célibataires). La durée des travaux est de 14 mois, et la livraison finale du bâtiment est prévue pour le mois de décembre 2010. Cet agrandissement permettra à la Compagnie d'accueillir 11 militaires supplémentaires, ramenant la charge opérationnelle de chaque pompier à 145 gardes par an.

Les 14^e Journées Européennes du Patrimoine

Le dernier week-end de septembre a été l'occasion pour toutes les personnes désireuses de découvrir le patrimoine monégasque, de visiter certaines installations du Corps de sapeurs-pompiers qui fait partie intégrante de la force publique. Les journées Européennes du Patrimoine organisées le 27 septembre dernier, ont permis d'en savoir un peu plus sur le fonctionnement et les locaux des sapeurs pompiers monégasques, à l'instar d'autres corps de la Principauté comme celui des carabiniers. De nombreux bâtiments et d'autres institutions se sont également dévoilés au grand public : Palais Princier, stade Louis II, Résidence du Ministre d'Etat...



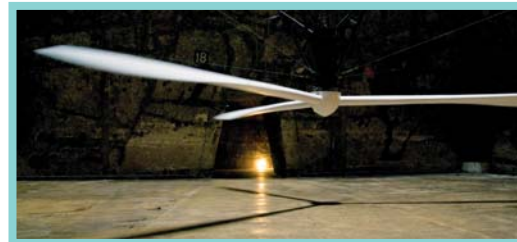
Fondation Prince Pierre de Monaco

Avec la soirée de Gala du mardi 13 octobre à la Salle Garnier, en présence de S.A.R la Princesse Caroline de Hanovre, s'est achevée la session 2009 des Prix de la Fondation Prince Pierre de Monaco.

Le 59^e Prix Littéraire a été décerné, pour l'ensemble de son œuvre, à l'écrivain belge Pierre Mertens, à l'occasion de la réédition du recueil de nouvelles *Les chutes centrales* (1990), éditions Le Grand Miroir. Né en 1939 à Bruxelles, Pierre Mertens est membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique.

La Bourse de la Découverte qui récompense un premier ouvrage de fiction paru entre le 1^{er} avril 2008 et le 28 février 2009 est décernée à Philippe Thomas pour *La patience des buffles sous la pluie*. Cet auteur dramatique et scénariste de 43 ans, vivant à Paris, a publié son premier roman aux éditions Bernard Pascuito.

Le Prix International d'Art Contemporain, connu depuis le mois de mai 2009 a été décerné à l'artiste luxembourgeoise Su-Mei Tse, pour son œuvre *Some Airing* (2008).



Some airing, l'œuvre primée pour le PIAC 2009 par la Fondation Prince Pierre.

Cette œuvre monumentale - une hélice à trois pales de 9,5m de diamètre, suspendue au plafond et couplée à un moteur qui la fait tourner -, produite dans le cadre de « L'Art en Europe : Expérience Pommery #5, 2008 », a fait l'objet d'un film documentaire réalisé par Jérôme Schlomoff et produit par la Fondation Prince Pierre de Monaco. Ce film, ainsi qu'une sélection d'œuvres réalisées par l'artiste seront présentés jusqu'au 15 novembre à la Salle du Quai Antoine 1^{er}.

Parallèlement, la Fondation Prince Pierre de Monaco a présenté au théâtre des Variétés, les 16 et 17 octobre, la pièce « Music-Hall » de Jean-Luc Lagarce, mise en scène par Lambert Wilson avec Fanny Ardant, Eric Guérin et Francis Leplay.

mission

SÛRETÉ PUBLIQUE : PRIORITÉ À LA PRÉVENTION

Le lundi 28 septembre 2009, à 15 heures, à l'Auditorium Rainier-III, la Direction de la Sûreté publique avait convié la corporation des horlogers, bijoutiers, joailliers, orfèvres (HBJO). Cette deuxième rencontre s'inscrivait dans une volonté de renforcer encore plus un partenariat étroit et privilégié entre la police et une profession particulièrement exposée. Depuis sa mise en place en 2007, plusieurs faits ont convaincu de l'intérêt majeur de cette formule inédite, et militent pour son développement.

Pratiquement, l'engagement des services de police s'est traduit par des initiatives pragmatiques, parfois novatrices (ouverture d'un réseau sécurisé de communication unique, formation des personnels, audits de sécurité des établissements et des expositions, conseils et recommandations, etc.).

En l'espèce, l'adhésion et l'implication de l'ensemble des professionnels HBJO ont été et restent essentielles. Cette fructueuse collaboration a d'ailleurs déjà permis de déjouer trois projets criminels et l'interpellation de cinq

membres présumés de la mouvance des « Pink Panthers ». Parallèlement, cette démarche a été étendue à tous les secteurs d'activités sensibles (les banques et les établissements financiers, les convoyeurs de fonds, l'industrie hôtelière, les commerces dès lors qu'ils sont amenés à manipuler d'importants volumes d'espèces, les syndicats de copropriété).

La réunion a été ouverte par M. Paul MASSERON, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, et animée, sous la présidence de M. André MUHLBERGER, Directeur de la Sûreté publique, par M. le Commissaire principal Christophe HAGET, patron de la Police judiciaire, avec le concours de M. Doron LEVY, Directeur d'« OFEK Consulting & Risk Management ». En présence du Président de la Chambre patronale des assureurs, du Président de la Chambre de Développement économique, du Directeur de la Poste, du Directeur du Contrôle général et de la Sécurité de la « SBM », du Président de l'Union des commerçants et artisans de Monaco, des représentants de sociétés de sécurité privée et des sociétés de transport de valeurs, ainsi que des représentants de la Police nationale française.

économie

SOUTENIR L'INNOVATION

Le financement de l'innovation est un axe prioritaire dans la palette d'aides aux entreprises de l'Etat monégasque, gérées par la Direction de l'Expansion Economique.

Conscient de l'importance des entreprises innovantes dans l'économie, le Gouvernement monégasque a mis en place dès juillet 1998 un outil de financement spécifique, le Fonds Monégasque à l'Innovation.

La finalité de ce Fonds, depuis l'idée et la faisabilité du projet jusqu'au pré-lancement industriel de l'innovation, consiste à aider les entreprises du secteur industriel ou tertiaire industriel à mettre au point des produits, procédés ou services technologiquement innovants et présentant des perspectives concrètes de commercialisation.

La participation du Fonds au financement du projet se concrétise sous la forme d'une subvention ou d'une avance, à taux 0%, remboursable en fonction du succès technique et commercial du projet. Depuis l'origine 31 projets

ont été acceptés (pour 22 entreprises bénéficiaires) et un montant total de financement engagé par l'Etat de 3,8 M€ soit une aide moyenne de plus de 120 K€ par dossier.

Une nouvelle étape est franchie au 1er janvier 2005, avec l'adhésion de la Principauté de Monaco en tant que 34^e Etat membre de l'initiative Intergouvernementale Européenne « Eureka ».

L'objectif de cette initiative qui regroupe aujourd'hui 38 membres (37 pays et l'Union Européenne), est de permettre à une ou plusieurs entreprises, laboratoires, centres de recherches ou universités d'au moins deux pays membres d'engager un partenariat coopératif et équilibré (idéalement 50/50) sur la base d'un contrat, autour d'un projet innovant devant déboucher à court terme sur son marché, chaque participant bénéficiant de financements dans son pays d'origine.

Pour crédibiliser son adhésion, le Gouvernement monégasque a créé le Fonds Monégasque



L'intervention de Madame Sophie Thevenoux, Conseiller de Gouvernement pour l'Economie et les Finances

Eureka, doté initialement de 2M€, qui fonctionne selon les mêmes principes et avec les mêmes finalités que le Fonds à l'Innovation.

Enfin, depuis décembre 2005, les PME-PMI monégasques peuvent bénéficier gratuitement d'une prestation de « pré-diagnostic » effectuée par un expert de l'INPI (l'Institut National de la Propriété Industrielle). Cette étude permet de faire un bilan

global de la propriété industrielle de l'entreprise sous toutes les facettes : brevets, marques, dessins et modèles, et de produire des orientations d'actions.

Une réunion de travail présidée par Madame Thévenoux le 8 octobre 2009, sur ce thème de l'innovation réunissait 145 participants parmi lesquels de nombreux industriels concernés par ces différents outils financiers.

compétences

L'OETP SOIGNE SES "FLAMMES"

Les enveloppes postées à Monaco servent aussi de supports de communication. L'Office des Emission des Timbres Poste accorde ainsi un très grand soin à ce qu'on appelle les « flammes postales d'oblitération » qui sont apposées au moment de l'envoi d'un courrier affranchi par la Poste centrale de Monte-Carlo. Elles remplissent plusieurs rôles dont ceux d'oblitérer le timbre, dater officiellement l'envoi (le fameux « cachet de la Poste ») et faire, en l'occurrence, la promotion d'événements choisis selon un calendrier établi par l'Office. Les flammes d'oblitération, qui se présentent sous la forme d'un dessin, changent ainsi en fonction des manifestations qui rythment l'actualité de la Principauté. Du 26 au 31 octobre, tous les courriers partant de Monaco faisaient la promotion de la Fête foraine du Port Hercule. Cet été, les 50 ans des



Concerts au Palais ont également été mis en avant.

Ces dessins sont réalisés par Marie Paciotti, la graphiste de l'OETP. Il s'agit, pour la plupart, de créations originales qui sont renouvelées chaque semaine et dont certaines peuvent être réutilisables.

A partir de ces visuels, les flammes sont ensuite fabriquées par une société française et transmises à la Poste sur des puces informatiques afin d'équiper les machines d'oblitération. Cette mission, parmi les plus méconnues de l'OETP, participe directement au rayonnement de la Principauté au-delà de ses frontières.

DU NOUVEAU DANS LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

La législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a récemment évolué avec la loi n°1.362 et l'Ordonnance Souveraine n°2.318 du 3 août dernier.

Ces modifications législatives et réglementaires, qui s'inscrivent dans la politique volontariste menée par le Gouvernement Princier en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption, outre les diverses obligations reprises de la loi n°1.162 modifiée et de l'Ordonnance Souveraine n°11.160 modifiée, reprennent les diverses recommandations contenues dans le Plan d'Action élaboré par le Comité Moneyval suite au rapport d'évaluation mutuelle de 3^e cycle sur la Principauté de décembre 2007, et intègrent des mesures équivalentes à celles prévues par la 3^e Directive européenne relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (2005/60/CE).

Ces nouveaux textes permettent à la Principauté de se doter d'un cadre juridique et réglementaire encore mieux adapté aux exigences actuelles de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et répondant aux standards internationaux, notamment en impliquant un nombre plus étendu de professionnels.

Afin de sensibiliser l'ensemble des professionnels à leurs nouvelles obligations, et conformément aux engagements pris par le Gouvernement lors de l'élaboration de ce nouveau dispositif législatif et réglementaire, des réunions, destinées à faciliter une application rapide et efficace de ces nouvelles mesures, vont prochainement être organisées par le SICCFIN. Ces réunions permettront notamment de répondre aux questions que se posent les professionnels quant à la mise en œuvre pratique de ces obligations.

missions

L'assistance éducative : une mesure d'aide à l'enfance en danger

A Monaco comme ailleurs, des familles connaissent des difficultés et des enfants se retrouvent parfois en situation de danger. Maltraitance, négligence, rejet affectif... « Dans certains cas, les problèmes signalés sont liés à une situation sociale précaire, explique Sylvie Louche-Léandri, chef de la Division Action Sociale de la DASS (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale). Dans d'autres cas, ils relèvent d'un dysfonctionnement familial, ce qui peut arriver dans n'importe quel milieu ». Lorsqu'un enfant subit un danger physique ou psychique avéré ou bien un risque potentiel de danger, le Juge tuteur peut ordonner une mesure de surveillance éducative. Cette « action éducative en milieu ouvert » (AEMO), menée par la Division Action Sociale de la DASS, intervient directement dans le milieu



L'équipe Enfance et Famille autour de Madame Sylvie Louche, Chef de la Division Action Sociale

familial. Elle vise à renouer les liens familiaux, à aider les parents à réinvestir leurs responsabilités en travaillant sur leurs compétences parentales.

52 mesures d'assistance éducative sont actuellement exercées en

Principauté par trois éducateurs spécialisés en collaboration avec une assistante sociale et une psychologue. Ensemble, l'équipe de professionnels étudie avec attention chaque situation familiale afin de définir un plan d'aide

individualisé. L'assistance éducative s'effectue par ailleurs en lien étroit avec le Centre médico-psychologique et l'Unité mobile de psychiatrie. Elle bénéficie notamment du soutien technique régulier d'un médecin-psychiatre.

Il arrive parfois que certains enfants nécessitent un placement en famille d'accueil ou en établissement. En plus d'un soutien éducatif, l'assistance éducative accomplit alors une mission de médiation entre le lieu de placement, l'école et la famille. Elle aide les parents à exercer au mieux leur droit de visite et d'hébergement et prépare avec eux le retour de l'enfant au sein du foyer familial. Pour chacun des cas suivis, les éducateurs spécialisés rédigeront ensuite tous les semestres un rapport éducatif, adressé au juge tuteur, afin de rendre compte du travail effectué et des évolutions constatées. Jusqu'à ce que les familles finissent par retrouver un équilibre.

LE PARCOURS D'ADOPTION

Chaque année, une dizaine de demandes d'adoption sont traitées en Principauté. Avant de pouvoir accueillir l'enfant au sein de leur foyer, chaque couple demandeur doit d'abord se soumettre à une enquête préalable menée par la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, sur requête de la Direction des Services Judiciaires. Une assistante sociale et une psychologue de la Division Action Sociale de la DASS sont ainsi chargées de cette délicate mission. Pendant neuf mois environ, ces professionnelles reçoivent les demandeurs et se rendent à plusieurs reprises à leur domicile, effectuant ensemble certains des entretiens. Profil

- psychologique des postulants, conditions de vie, motivations... tout est
- passé au crible pour s'assurer du bien-être de l'enfant et de sa future
- famille. Une fois le rapport social et les conclusions psychologiques
- rendues, l'avis médical d'un médecin de la DASS vient compléter
- l'enquête qui sera ensuite transmise aux Services Judiciaires.
- L'assistante sociale et la psychologue interviendront par la suite dans
- le cadre de suivi demandé par certains pays d'origine, dès lors que
- l'enfant aura intégré sa famille adoptive.

compétences

CHPG : L'IMAGERIE MÉDICALE À LA POINTE DU PROGRÈS

Le Département d'Imagerie Médicale participe grandement à l'excellente réputation internationale du CHPG. Placé sous la direction du D^r Jean-Michel CUCCHI ses moyens matériels sont exceptionnels dans les 6 services qui le composent : médecine nucléaire, radiologie interventionnelle, radiologie conventionnelle, échographie, scanner et IRM. Le dernier petit « bijou », l'IRM 3 Tesla, a été installé au mois de mars. Il s'agit de la toute dernière génération d'IRM, la plus puissante jamais mise au point, dont le CHPG est encore l'un des rares établissements hospitaliers à disposer, en tout cas le seul dans le Grand Sud de la France. Grâce à ses énormes progrès pour « l'imagerie fonctionnelle », ses principales indications sont la lutte anti-cancer et les pathologies dégénéra-

tes neurologiques (type Parkinson) dont le CHPG s'est fait une spécialité. D'autres équipements, comme les scanners sont également à la pointe des techniques à visée diagnostique et thérapeutique. Ces technologies sont d'une précision et d'une complexité extrêmes qui, au-delà des capacités d'exploration aux confins du corps humain, nécessitent de grandes compétences professionnelles pour les exploiter. Grâce à ces moyens matériels et humains, le CHPG est depuis une quinzaine d'années l'un des leaders dans l'utilisation d'une nouvelle technique : la radiologie interventionnelle. Cette spécialité récente de l'imagerie permet d'utiliser la radiologie à des fins thérapeutiques, en substitution de traitements chirurgicaux classiques. « C'est l'un de nos points forts, confirme



Le Département d'Imagerie Médicale

le D^r Philippe Brunner, chef du service radiologie, expert à l'Institut National du Cancer (France) et plusieurs fois récompensé au niveau européen pour ses travaux. Le département d'imagerie médicale est très à la pointe sur le sujet, aux plans national français et international ».



modernisation

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES SONT EN ROUTE

Les cartes magnétiques de transport dans les autobus de Monaco connaissent leurs dernières heures. La CAM a en effet fait évoluer son système de billetterie vers l'ère du numérique... Fini donc le papier, place est désormais faite à des cartes plastiques dotées de puces RFID. Cette technologie qui fonctionne en radio fréquence permet aux usagers équipés de ce titre de transport de toute dernière génération, de valider en approchant la carte d'une borne de contrôle qui capte le signal de la carte et débite ainsi le trajet. Cette dernière contient quelques informations basiques liées par exemple, à votre type d'abonnement, ou au nombre de trajets restants. Cette carte, que l'on peut se procurer auprès des services de la CAM, est utilisable dès maintenant sur tous les autobus. A terme, l'utilisation de ce système concernera tous les abonnements, de la carte scolaire jusqu'aux cartes mensuelles. Ainsi, les 42 bus du réseau

monégasque vont gagner en accessibilité, notamment lors de la montée des passagers qui pourra s'effectuer à l'avant et à l'arrière des bus par l'installation prochaine de valideurs à toutes les portes. La CAM déploie également des écrans de diffusion sur la totalité de son réseau de transport. Ils permettront de diffuser diverses informations et autres contenus vidéos destinés, là encore, aux usagers de ces transports en commun. Horaires, trajet ou actualités touristiques liées à la Principauté, la Compagnie des Autobus de Monaco mise définitivement sur la modernisation de ses véhicules, une manière de pérenniser le succès des transports publics en Principauté, mais aussi de fidéliser une nouvelle clientèle séduite par cette nouvelle amélioration du service. Notons également que quatre nouveaux bus propre (EEV) de 12 m viennent d'être livrés. Ils remplaceront les bus de moyenne capacité de la ligne 6.

aménagement

L'ancien escalier reliant la rue Grimaldi à la place des Bougainvilliers fait peau neuve et se transforme actuellement en espace vert. Les travaux ont débuté au mois de septembre et comprennent l'entière réfection de cet ancien lieu de passage qui reliait auparavant la rue de la Turbie et la rue Grimaldi. Le service d'Aménagement urbain (SDAU) en liaison avec le Service des Travaux Publics a entrepris de créer un espace vert en lieu et place de l'ancien escalier, sur cette portion de moins d'une soixantaine de mètres carrés qui court sur une vingtaine de mètres de long. Après avoir effectué les travaux de gros œuvre et de maçonnerie - création des murettes de jardinières - l'endroit va être orné de multiples plantes vivaces et autres végétaux méditerranéens, également agrémentés de quatre cyprès et d'un bigaradier. Les piétons devront désormais emprunter l'ascenseur qui borde le bureau de poste (rue Grimaldi) ou les nouveaux escaliers qui jouxtent également



Image de synthèse de l'aspect final du projet

le bâtiment. La place des Bougainvilliers reste quant à elle toujours accessible par des escalators. Cette création paysagère, dont le coût avoisine les 100 000 euros, sera achevée dans le courant du mois de novembre.

LE GESTE ECORESPONSABLE DU MOIS



Le papier est le premier consommable utilisé par les activités administratives. Cependant il est important de savoir que, pour produire

1 tonne de papier issu de fibres vierges, il faut en moyenne 2 tonnes de bois ou de copeaux.

Le papier représente les trois quarts du tonnage de déchets produits dans les activités de bureaux.

Alors afin d'éviter un tel gaspillage, pensez à privilégier le format informatique pour l'envoi de tout vos documents !!!!

Etre écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif.

LE SAVEZ-VOUS ?

- Seulement 0.3% de l'eau douce mondiale est réellement utilisable c'est-à-dire 0.07% de la totalité de l'eau présente sur la planète
- Des fuites qui coûtent cher : un robinet qui fuit équivaut à 35 m³ d'eau perdus par an et une chasse à 250 m³ !
- Dans un immeuble de bureau, la consommation d'eau est de 15 à 20 litres par personne et par jour

interview

CAP SUR COPENHAGUE

La 15^e Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques se tiendra à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009. Elle réunira les représentants des pays qui ont signé cette convention, afin de débattre de son évolution. Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement, nous propose un éclairage sur ce rendez-vous majeur.

Pensez-vous que cette rencontre de haut niveau puisse déboucher sur un accord ?

La conférence de Copenhague a pour objectif principal de prévoir la suite du Protocole de Kyoto, ratifié par 182 pays dont la Principauté de Monaco. Le nouvel accord devrait porter sur la période 2013-2017. L'issue de ce sommet est, pour l'heure, incertaine, même si nous espérons qu'elle soit favorable. Mais il est important de comprendre qu'aux efforts que devront consentir les Etats en terme de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre s'ajoute la question du financement accordé aux pays en voie de développement pour faire face aux impacts des changements climatiques et garantir que la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ne compromette pas leur capacité à se développer.

Quels sont les enjeux de cette Conférence ?

Les enjeux de la conférence de Copenhague sont clairs : quelle sera la capacité des Etats à s'accorder afin de tenir l'objectif affiché, c'est-à-dire limiter le réchauffement climatique sous la barre des 2°C, par rapport à 1990. Selon les scientifiques du Groupement Indépendant d'Experts sur le Climat, pour atteindre cet objectif, les émissions mondiales de CO₂ doivent diminuer au minimum de 60 %, voire 80%, en 2050 par rapport à 1990.

Quels sont les nouveaux engagements pris par la Principauté de Monaco en matière de lutte contre les changements climatiques ?

Selon les orientations définies par SAS le Prince Souverain, la Principauté s'engage à la fois sur des objectifs à échéance 2020, politique communément



Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement

dénommée « 3x20 » : réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20%, à minima, par rapport à celles de 1990 et de 60% en 2050 ; réduction de sa consommation d'énergie de 20% et souhait que 20% d'énergie consommée à Monaco proviennent de sources d'énergies renouvelables. La Principauté souhaite atteindre ces objectifs, bien sûr, sans toutefois entraver le développement économique du pays.

Comment les Services de l'Etat préparent-ils cette conférence ?

Le Département de l'Équipement de l'Environnement et de l'Urbanisme et la Direction de l'Environnement en collaboration étroite avec le Département des Relations Extérieures participent aux réunions qui se tiennent dans le cadre du processus de négociations préliminaires afin d'en rendre compte au Gouvernement Princier.

nations unies

S.A.S. LE PRINCE SOUVERAIN A CONDUIT UNE DÉLÉGATION À NEW YORK, POUR L'OUVERTURE DE LA 64^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES



SAS le Prince Albert II de Monaco à la tribune de l'ONU

Le débat général d'ouverture de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, présidée par S.E. le D^r Ali Abdussalam TREKI, s'est ouvert le 15 septembre au Siège de l'ONU à New York et se poursuit jusqu'à la mi-septembre 2010.

Le débat général annuel, à l'occasion duquel des chefs d'État et de gouvernement et des ministres font habituellement des déclarations, a débuté le 23 septembre et a pris fin le 30 septembre 2009.

S.A.S. le Prince Souverain s'est exprimé dans l'après midi du 23 septembre et a notamment insisté sur le rôle international de Monaco, 183^e Etat Membre

de l'ONU depuis le 28 mai 1993 : « Plusieurs centaines de milliers de personnes bénéficient aujourd'hui des actions entreprises par mon pays dans le cadre de sa coopération internationale dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi j'ai demandé que soit en faveur de l'aide publique au développement. »

La veille, 22 septembre, S.A.S. le Prince Souverain avait pris au Sommet Mondial sur le Changement Climatique, réunion de Chefs d'Etat préparatoire au prochain rendez-vous de Copenhague. Dans le cadre du « Forum du Leadership des Nations Unies sur les changements climatiques »,

S.A.S. le Prince Souverain, accompagné de S.E.M. Franck BIANCHERI, a fait notamment part de son choix de participer aux tables-rondes sur la sécurité liée à l'eau, les solutions énergétiques et la prévention et la diminution des risques de catastrophes.

Parallèlement, la Cérémonie annuelle des traités organisée en marge du débat général de la 64^e session de l'Assemblée générale a permis de confirmer l'implication de la Principauté dans 15 des 39 traités répertoriés par le Secréariat Général des Nations Unies sous le thème général « Vers une participation et une mise en œuvre universelles ».

La délégation qui accompagnait S.A.S. le Prince Souverain était notamment composée de S.E.M. Franck BIANCHERI, S.E.M. Bernard FAUTRIER, Ministre Plénipotentiaire, Vice-président de la Fondation Prince Albert II, S.E.M^{me} Isabelle PICCO, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant Permanent de Monaco auprès des Nations Unies, M. Frédéric PLATINI, Directeur de la Coopération Internationale, M^{mes} Anne-Marie BOISBOUVIER, Conseiller Technique au Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain et Valérie BRUELL-MELCHIOR,



Conseiller à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. François CHANTRAIT, Conseiller, en charge de la Communication, des Relations Publiques et du Bureau de Presse de S.A.S. le Prince Souverain, M. John KELLY, Président de la Fondation Prince Albert II - USA et M^{me} Maguy MACCARIO-DOYLE, Vice-présidente de la Fondation Prince Albert II - USA.



S.E. M^{me} Isabelle PICCO

→ NOMINATION

S.E. M^{me} Isabelle PICCO a été nommée le 7 septembre 2009 Représentant Permanent de Monaco auprès des Nations Unies. Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, elle a fait l'essentiel de sa carrière à New York où elle a longtemps été Ministre Conseiller auprès de S.E. M. Gilles Noghès, aujourd'hui Ambassadeur de Monaco aux Etats-Unis, en poste à Washington.

organisation

ON LES APPELE DÉSORMAIS DES SECRÉTAIRES DES RELATIONS EXTÉRIEURES

La réforme est importante et va dans le sens de la modernisation de l'administration, à l'image de ce qui se fait dans les grands pays. Depuis le mois de juin 2009, une nouvelle dénomination s'applique au corps des fonctionnaires du Département des Relations Extérieures basés à Monaco : on les appelle désormais des « Secrétaires des Relations Extérieures », à rapprocher des Secrétaires d'Ambassade. Ce changement a été décidé par le Conseil de Gouvernement au mois de décembre 2008 dans le but d'établir une corrélation entre les fonctionnaires en poste à Monaco et ceux en poste à l'étranger (qui ont eux le statut de diplomate). Cette passerelle, « jetée entre ceux qui sont ici et ceux qui sont loin », comme le résume Geneviève Berti, Secrétaire en Chef du Département, vise à les fédérer dans un véritable Corps diplomatique, homogène et professionnel, au service des Relations Extérieures du Gouvernement Princier. Des 3 précédentes échelles de fonctionnaires (Administrateur, Administrateur Principal et Chef de Division), il n'en reste plus que 2 : Secrétaire 1 et Secrétaire 2, la première étant la plus haute. Cette réforme est également de nature à favoriser la mobilité entre l'administration centrale et les postes diplomatiques monégasques à l'étranger.

à la découverte de nos métiers

Bénédicte SCHUTZ, Secrétaire des Relations Extérieures, Responsable de Programmes au sein de la Direction de la Coopération Internationale

La Direction de la Coopération Internationale (DCI) a pour mission de financer et d'accompagner tout au long de l'année des projets de lutte contre la pauvreté, suivis et mis en œuvre par des responsables de programmes intervenant sur plusieurs continents. Ils se déplacent régulièrement dans les pays cibles (environ 25% de leur temps), principalement des PMA (Pays les Moins Avancés), pour échanger avec les structures partenaires et suivre les réalisations sur place.

Bénédicte Schutz est de ceux-là depuis mai 2007, et coordonne les projets de plusieurs pays, notamment le Maroc, Madagascar ou le Mali, trois pays prioritaires de la DCI. Elle

est également en charge de projets ponctuels à Cuba, au Salvador et à Maurice. Elle est particulièrement spécialisée dans les thématiques de santé publique, d'éducation et de formation professionnelle ou dans le domaine social (enfance précaire, handicap, promotion des femmes), des secteurs d'activités indispensables au développement des pays du Sud.

Les projets soutenus font toujours l'objet du même processus qui s'étale sur une durée approximative de trois ans. Après avoir identifié les partenaires dans les pays cibles et évalué la faisabilité des projets, vient l'instruction du dossier, puis le conventionnement juridique et le

suivi du bon déroulement des opérations. Toutes les étapes de ce travail se font en coordination avec les autres responsables de programmes et le responsable juridique.

En parallèle, Bénédicte Schutz coordonne le programme des Volontaires Internationaux de Monaco (VIM) – ces expatriés longue durée qui partent pour des missions spécifiques sur le terrain. Actuellement au nombre de sept et bientôt 9, ces jeunes très motivés qui vivent une expérience à part sur le continent africain nécessitent un suivi et une attention particulière afin de mener à bien leurs missions dans les meilleures conditions.

Plus qu'une fonction administrative,

c'est donc un nouveau métier, particulièrement impliquant, en lien avec des populations défavorisées et des structures qui travaillent à l'amélioration de leur situation, que les responsables de programmes exercent au quotidien. Bénédicte Schutz a orienté son cursus d'études depuis l'origine vers ce type de fonctions (Master de Science politique internationale et Master d'aide humanitaire), et les a exercées pendant 10 ans au sein d'ONG, de l'administration française et d'organisations internationales, passant également plusieurs années sur le terrain en Afrique avant d'exercer ces compétences au sein de la Direction de la Coopération Internationale.

DEPUIS LE 01/07/09

Le carnet de la fonction publique

Nouveaux entrants

- **Barelli Sébastien**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Barrière Anthony**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Blin Mathieu**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Burle Francois**
Commis-archiviste au Musée d'Anthropologie Préhistorique
- **Costa Jonathan**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Devissi Dominique**
Agent accueil et d'entretien au Musée d'Anthropologie Préhistorique
- **Dubesset Ludovic**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Dumolin Sophie**
Chef de section à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Geffroy Charles**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Grolier Florian**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Ivanez Vianney**
Gestionnaire informatique à la Direction de l'Expansion Économique
- **Laberche Joffrey**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Le galo Erwan**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Leroy Luc**
Chef de section au service des Travaux Publics
- **Madanian Yannick**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Maglott Frederic**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique

- **Mallet Sylvain**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Mondon Jeremy**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Monteiro Yannick**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Operto Mathias**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Pacilio Patrick**
Aide-ouvrier professionnel au Service de l'Amenagement Urbain
- **Ravet Yvon**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Rosado Patricia**
Secrétaire-stenodactylographe à la Direction des Affaires Culturelles
- **Stec Richard**
Chef de bureau à la Dir. de la Prospective/de l'Urbanisme/de Mobilité
- **Vandeweghe Marine**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Vemay Elisabeth**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique
- **Volto Maxime**
Elève agent de police à la Direction de la Sureté Publique

Mouvements de personnel & promotions

- **Agliardi Marc**
Attaché Principal hautement qualifié à la Trésorerie Générale des Finances est nommé premier comptable au sein du même service
- **Albano Jean-Charles**
Comptable à la Direction du Budget et Trésor est nommé administrateur au Secrétariat Comm. Contrôle Activités Financières
- **Audibert Laurent**
Sapeur pompier à la Force Publique des Sapeurs-Pompiers est nommé caporal au sein du même service

- **Dagioni Mylene**
Commis comptable à l'Office des Émissions de Timbres Poste est nommée caissier comptable à l'Administration des Domaines
- **Cattalano Jean-Louis**
Receveur des finances à la Trésorerie Générale des Finances est nommé trésorier des finances au sein du même service
- **Fournigault Herve**
Attaché principal hautement qualifié à la Direction de l'Habitat est nommé chef de bureau au sein du même service
- **Fascari Bernard**
Adjoint au directeur à la Direction de l'Expansion Économique est nommé chargé de mission à la Direction de l'Éducation Nationale, Jeunesse et Sports
- **Galfre Lionel**
Administrateur principal à la Direction de l'Expansion Économique est nommé chef de division au sein du même service
- **Giannini Stephanie**
Receveur des finances adjoint à la Trésorerie Générale des Finances est nommée receveur des finances au sein du même service
- **Inzirillo Eric**
Agent de police à la Direction de la Sureté Publique est nommé sous-brigadier au sein du même service
- **Matge Fabrice**
Caporal force publique des Sapeurs-Pompiers est nommé sergent au sein du même service
- **Paganello Franck**
Attaché à la Direction de l'Habitat est nommé contrôleur au sein du même service
- **Veglia Julien**
Administrateur au Secrét. du Conseiller de Gov. Finances & Économie est nommé administrateur principal au sein du même service

- **Broutin Pierre**
Capitaine-inspecteur à la Direction de la Sureté Publique
- **Bulgheroni Mario**
Sous-brigadier à la Direction de la Sureté Publique
- **Casterman Jean-Michel**
Adjudant-chef à la Force Publique Carabiniers du Prince
- **De Sevelinges Martine**
Institutrice à la Direction de l'Éducation Nationale, Jeunesse et Sports
- **Figliera Christian**
Technicien territorial chef service de l'Amenagement Urbain
- **Fortoul Serge**
Sapeur-pompier 1^{ère} classe à la Force Publique Sapeurs-Pompiers
- **Galtier Dominique**
Archiviste à la Dir. de la Prospective/de l'Urbanisme/de Mobilité
- **Gillia Joachim**
Brigadier de la Force Publique carabiniers du Prince
- **Grassi Jean-Charles**
Professeur d'Arts Plastiques en établissements d'enseignement privé
- **Ricci Marcel**
Sous-brigadier à la Direction de la Sureté Publique
- **Valenti Sylvie**
Chef de section à l'Administration des Domaines

Départs à la retraite

- **Borgel André**
Technicien de laboratoire aux ets. Scolaires Lycée Albert 1^{er}
- **Bosio Gérard**
Agent d'Entretien au Service des Parkings Publics

JDA n° 12 - Novembre 2009
Journal de l'Administration

Rédaction
Daniel Raux
Coordination
Secrétariat Général du Ministère d'État
Centre de Presse
Conception & réalisation
Media & Events
Photos
Charly Gallo, Franck Labono, D.R.

Remerciements
Geneviève Berti, Julien Cellario, Candice Fabre, Élodie Kheng, Marc Vassallo et Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.